

Membres présents : Maud LORENZI - Cédric GRUBER- Nathalie RODRIGUEZ – Pascal LAUX - Hubert MANGIN- Marie-Madeleine BRAULT— Juline KAUFMANN – Christelle VICENTINI - Mathieu EISENBERG - Gaëtan MULLER - Anne FOTRE

1. Entretien des Berges de l'Yron

Nettoyage : Trois samedis de nettoyage ont été réalisés par les habitants, élus et bénévoles sur les tronçons du pont au moulin et après la STEP vers Droitaumont. Trois énormes embâcles ont été retirés, des arbres morts coupés et tronçonnés. La remontée des eaux rend désormais le travail compliqué pour des raisons de sécurité et réglementaires.

Évacuation du bois : Le SIRTOM a été sollicité par Mme la Maire. Le syndicat a la possibilité d'accompagner la commune dans l'évacuation et traitement du bois extrait et coupé, à condition qu'il soit transporté sur place. Un technicien du SIRTOM doit se rendre sur site pour évaluer les volumes et la qualité du bois avant de confirmer. La décision sera prise après son retour. A noter que le coût de la valorisation du bois ne couvre pas le temps humain de broyage.

L'aide des exploitants agricoles locaux est sollicitée pour l'évacuation. M. MANGIN est favorable si d'autres exploitants le soutiennent. M. MULLER précise qu'il n'est pas couvert par son assurance pour ce type de travaux.

Mme la Maire fera établir des devis pour l'évacuation par le SIRTOM.

Intervention de l'intercommunalité OLC sur l'Yron : M. MULLER qui a participé à la commission intercommunale sur le sujet précise les éléments suivants :

- OLC a confirmé un programme de travaux sur l'Yron et sur le fonds de la cuve, programme prévu sur quatre ans.
- Les études sont en cours.
- L'accord des propriétaires riverains sera indispensable ; des courriers sont en préparation.
- La qualité de l'eau est jugée dégradée.
- Espace Naturel Sensible de Droitaumont : Un problème d'embâcles, affectant le remplissage du marais, doit être régularisé. OLC se rapprochera du département pour régulariser la situation.

2. Chantier participatif en coopération avec le Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL) et Natura 2000

Proposition d'un « chantier JEUNES » avec des lycéens / étudiants encadrés par des enseignants et techniciens du PNRL.. Semaines 47 et 48 proposées. Réponse attendue avant fin septembre. Le technicien du PNRL viendra sur place avant d'intervenir, afin d'identifier les zones concernées sur la zone Natura 2000 (prairie, berges, haies, bois, chemins...).

3. ASSAINISSEMENT

Transfert de compétence

Le SOIRON ne souhaite pas procéder au transfert de la compétence assainissement dans la mesure où le contentieux entre un habitant et la commune est toujours en cours. Les deux conseils juridiques (commune et syndicat) ont été consultés afin de trouver une solution conjointe mais les réponses et éléments apportés appellent une nouvelle analyse. La directrice du SOIRON doit ressaisir son conseil juridique. Le transfert pour 2027 est donc écarté (vote requis avant le 10 septembre).

Travaux STEP

- **Pompes de relevage** : remplacement des trois pompes (devis : 6 400 € HT).
- **Boues/lits plantés** : gros poste à chiffrer. Les plans de construction sont recherchés (bureau d'études de Metz). La société MALEZIEUX est venue jeudi pour évaluer les travaux. Il est conseillé par la société de replanter des orties plutôt que des roseaux (meilleure capacité épuratoire).
- **Bassin en amont** : débouchage de la vanne bouchée (280 €).
- **Curage des avaloirs** : 59 avaloirs recensés, 14 € par avaloir.
- **Pompes de Relevage Ville-sur-Yron et Ville-aux-Prés** : 980 € les 2.
- **Traitement des eaux usées** : 36 €/m³. Frais de traitement des sables : 150 €.
- Intervention possible sous 15 jours.

Facturation

Les factures assainissement sont désormais mises sous pli en mairie (par Mmes BRAULT et VICENTINI) car le Trésor Public ne le fait plus, puis distribuées dans les boîtes aux lettres des foyers du village. Désormais la commune assume le coût de l'enveloppe et de l'acheminement dans les boîtes aux lettres de chaque abonné.

4. TRAVAUX

SALLE RENÉ BERTIN

Périmètre des travaux

Menuiserie (une dizaine de fenêtres, porte d'entrée), chauffage (orientation vers pompe à chaleur soufflante réversible), peinture (couleurs claires et neutres), sol (arrachage ancien carrelage, ragréage, nouveau carrelage).

Répartition

- Foyer Rural : de 15 000 à 20 000 € (peinture et sol, éventuellement toilettes) avec intervention des bénévoles, avec démarrage des travaux à l'automne (novembre) et fermeture de la salle des fêtes jusqu'en février 2027. Travaux réalisés dans le cadre de la convention Mairie/Foyer, en lien avec la commission communale travaux.
- Mairie :
 - Appel à subvention (OLC, DETR, Région, CD54) pour les travaux de rénovation énergétique pour les menuiseries et le chauffage.
 - Point de vigilance : Seuil de marché public à respecter : 100 000 €, délai de notification des subventions (juin pour une demande en janvier), délibération nécessaire pour réaliser les demandes de subvention.
 - La commission communale travaux est chargée d'obtenir des devis pour les menuiseries et le chauffage.

COLUMBARIUM :

Le columbarium a été posé, mais décalé par rapport à l'emplacement initial (en raison d'une conduite d'eau enterrée). Possibilité d'ajouter un étage ou un module extérieur à l'avenir.

AVALOIR CASSE : intervention rapide de l'entreprise Verdun en juillet. Problème de soudure initial. À surveiller.

RESIDENCE DANIEL GUILHEN : nécessité de demander un devis pour la rénovation de la façade. M. MULLER contactera une entreprise spécialisée en structure bois.

CIMETIÈRE

- Le règlement du cimetière (travaillé lors du mandat précédent mais non voté) doit être retravaillé et voté en début d'année prochaine.
- Reprises de concessions à programmer (pancartes, courriers aux familles, délais réglementaires).
- Tombes en dégradation à sécuriser.
- Problème de prélèvement d'eau par des personnes extérieures (robinet du cimetière). Discussion sur la coupure de l'eau et la pose d'un panneau dissuasif.
- Commission cimetière : Mmes VICENTINI, KAUFFMANN, RODIGUEZ. Une réunion est à planifier prochainement.

5. POINTS INTERCOMMUNALITÉ OLC

Commission Environnement (M. MULLER)

- Compétence Gemapi : 400 km de cours d'eau. Quatre missions (aménagement, entretien, défense contre les inondations, protection des milieux aquatiques).
- Changement de politique de la part des services de l'Etat : prévention cette année, répression l'année prochaine pour le non-entretien.
- Travaux en cours sur Moselle Aval et le Woigot. L'Yron et le fonds de la cuve (côté Janry-Grizières) seront traités dans les 4 ans.(2026-2030)
- Récupérateurs d'eau de pluie : subvention 80 % (Agence de l'eau 60 % + OLC 20 %). Problèmes logistiques de stockage et de facturation.
- PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) voté en juin 2025 : objectif -20 % consommation d'énergie, x2,8 production d'énergie verte.
- Taxe Gemapi : la commission avait proposé une augmentation en 2025, le conseil communautaire a voté contre.
- Mutualisation du matériel entre communes : proposition faite en bureau communautaire.

Commission culture (Mme la Maire)

- Interventions : Spectacles à la salle Pablo Picasso (Homécourt), Festivals, bibliothèque de Jœuf, cinéma EGP de Jarny.
- Caméra des Champs : subvention de 900 € de la part d'OLC (année blanche). Le PNRL proposera de créer un poste support (chargé de mission) voté en comité syndical le 25 septembre prochain. Budget du festival : 30 000 à 40 000€. Mme la Maire a insisté auprès des cofinanceurs pour que l'ouverture ou la clôture se déroule sur Ville-sur-Yron et que les écoles du territoire continuent d'être accueillies.

- Programme d'éducation artistique et culturelle (EAC) : enveloppe de 30 000€, sélection par la conseillère pédagogique de l'Education Nationale, le pôle culture OLC et la DRAC.

Commission petite enfance (Mme KAUFFMANN)

- Premier budget d'OLC. 156 places en crèche. Nouvelle crèche à LABRY (Maison Assistante Maternelle publique).
- Périscolaire dans toutes les écoles : 3 millions€ /an, 140 ETP, 1 800 à 1 900 enfants accueillis chaque midi, 691 enfants par jour en centre de loisirs.
- Plan cantine : au-dessus de la loi Egalim (60 % produits de qualité/bio), 335 000 repas/an, 24 tonnes de déchets alimentaires.
- Déprise démographique : question posée sur la pertinence de nouveaux équipements.

Popcom

- Nouveau protocole en rédaction (4 axes : accès à la culture, intergénérationnel, etc.). Présentation le 29 septembre.
- Claire (animatrice actuelle) a démissionné. Recherche d'une nouvelle animatrice. Offre d'emploi publiée par les MJC du territoire.

6. ÉVÉNEMENTS ET VIE DU VILLAGE

- **Journées du Patrimoine (ce week-end)** : ouverture du café associatif dimanche après-midi, exposition de photographies (thématique 2026 : patrimoine de la photographie). Luc DELMAS (historien local) sera peut-être présent.
- **Opération Nettoyons la Nature** : dimanche 27/09/26 après-midi (AG du foyer le matin). Dotation du centre Leclerc (gants, sacs), ramassage des déchets puis goûter offert par la municipalité.
- **Ciné-débat proposé par le PNRL** : 13 novembre au préau. Film sur les nouvelles énergies. Apéritif pris en charge par le PNRL
- **Marches** : autorisations accordées (marche octobre rose, transjarnysienne).
- **Visite d'un Américain** : le grand-père de ce dernier connaissait M. DAUL. Accueil à prévoir en 2026 ou 2027, Luc fera des recherches.

7. EMPLOYÉ COMMUNAL

Stéphane BOHR a commencé le 1er septembre. Accueil favorable des habitants.

Travaux réalisés : taille des haies et arbustes sur les points stratégiques de la commune, nettoyage de l'atelier (2 navettes à la déchetterie ont déjà été réalisées), entretien des paniers (tous les 15 jours, chaque lundi).

Prochaines tâches : nettoyage des entrées du village, tontes, désherbage des caniveaux.

Formation fleurissement à envisager.

8. DIVERS

AFR : M. MULLER a été nommé par la chambre d'agriculture pour siéger à l'AFR et remplacer J. Schwartz (démissionnaire). M. DELAFONT (vice-président) doit convoquer un nouveau conseil d'administration, qui aura la charge d'élire un nouveau Président. Mme

BOUR, qui assurait le secrétariat de l'AFR a informé la commune (par recommandé) de sa volonté de rompre la convention Commune/AFR qui la mettait à disposition de l'AFR.

Arbres du verger (cimetière) : branches mortes à couper/évacuer

NB : Intervention de la société IN ARBORIS prévue courant janvier-février rue des Meuniers.

Prochain conseil communal : jeudi 15 octobre 2026, 20h00.

ACTIONS À VENIR

Action	Responsable	Échéance
Attendre le retour du technicien SIRTOM et décider du transport du bois	Maire	Dès que possible
Répondre au PNRL(chantier jeune, semaines 47-48)	Maire	Semaine suivante
Faire établir les devis salle René Bertin (menuiserie, chauffage, sol)	Commission travaux	Avant fin janvier (dossiers DETR)
Attendre les devis boues STEP et plans de construction	Commission travaux	En cours
Remanier et finaliser le règlement du cimetière	Commission cimetière	Début 2027
Convoquer le nouveau CA de l'AFR	M. Delafont	À planifier
Planifier la réunion de la commission cimetière	Nathalie Rodriguez	Un jeudi soir
Envoyer le mail à In Arboris (arbres verger + arbre mairie)	Nathalie	Dès que possible
Préparer le budget 2027	Commission finances	Fin d'année